

Par vos élus de proximité FO Thierry Pernin et Catherine Reggianini

En amont de l'instance vos élus FO sont intervenus concernant la situation à la locale de Metz en ce mardi 6 avril.

Alors que la direction générale a décidé de suspendre à partir du lundi 5 avril les éditions régionales par antenne au profit d'une seule édition comme pour le Grand Est et à contrario de maintenir les éditions locales comme celle de Metz.

Vos élus FO se sont interrogés sur les conditions sanitaires et ont interpellé la direction sur ce 2 poids 3 mesures !

Les salariés de Metz ont été consultés dans l'urgence le jeudi 1^{er} avril en fin de journée lors d'une visio avec la direction pour se prononcer sur la faisabilité du maintien de l'édition et devaient donner leur réponse dès le lendemain.

Les salariés de la locale se sont prononcés majoritairement pour ce maintien avec l'opportunité offerte de garder une information de proximité.

Cependant à la prise de service le mardi 6 avril, 9 personnes se sont retrouvées sur site. Une situation qui a immédiatement posé question, notamment pour savoir si la jauge préconisée dans le plan de continuité de l'activité était conforme.

La direction a assuré que toutes les conditions sanitaires étaient respectées notamment avec les équipements plexi, gel et masques mis à disposition et que la jauge à 4 m² par personne préconisée dans le protocole national du

Ministère du travail était largement respectée.

Pour une équité dans la répartition de l'activité il a été convenu que des personnels de Nancy et de Bex contribueraient à la fabrication de l'édition locale.

Vos élus FO regrettent qu'il ait fallu attendre le mercredi 7 avril en soirée pour avoir le détail des présences sur le site à la locale énoncé dans le PCA (plan de continuité de l'activité) et le manque de communication dès le début de la semaine auprès des autres salariés de Lorraine concernant le maintien et l'organisation de la locale.

PCA (Plan de Continuité de l'Activité) pour les locaux de Metz

Dans le détail :

- 1 cadre éditorial
- 6 journalistes (3 équipes de tournage)
- 1 monteur sur site (à Metz, un autre monteur en télétravail)
- 1 PTA au choix (à Metz : l'assistant de la rédaction)

Soit un total de 9 personnes sur site.

Des passages ponctuels dans les locaux à Metz restent possibles dans le respect des distances et des gestes barrières.

Le rédacteur en chef est venu sur place à Metz pour dresser un bilan après une semaine de fonctionnement et l'activité de la locale a été maintenue.

1/Point sur l'activité PAE, JT Sport

En raison de la crise sanitaire et de la réduction d'activité liée au plan de continuité de l'activité mis en place dans l'entreprise, de nombreux projets sont annulés, reportés ou à l'arrêt.

PAE : « Journées de la biodiversité »

Projet d'émission Grand Est au Parc de Ste Croix (JT en direct le samedi 29 mai en partenariat avec France Bleu), si ces journées sont maintenues en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

JT : A compter du lundi 5 avril, les JT par antenne sont suspendus au profit d'un JT Grand Est, piloté en alternance par les 3 antennes.

A contrario l'édition locale de 18h53 est maintenue, diffusée uniquement sur la Lorraine.

Suppression du 18h30.

Projet d'un JT en extérieur le 11 mai : Point sur l'impact du Covid pour les étudiants et le monde universitaire.

Sport : Captation le 9 mai Handball féminin Besançon-Metz (mutualisation des personnels techniques envisagée sur cette opération)

Par ailleurs au vu des nouvelles consignes sanitaires la transmission numérique du « Final Four de Basket féminin » envisagée avec le CCR Grand Est piloté depuis Nancy est annulée.

2/Organisation

a) Point sur le numérique : mise en place d'un espace de discussion

A l'instance de proximité du mois de mars, les élus avaient rappelé que la DDSQVT devait être sollicitée pour l'accompagnement des espaces de discussions.

La direction annonce qu'une intervention de ce service est programmée pour la prochaine instance du 11 mai, pour cadrer la mise en place de cet espace de discussion autour du projet éditorial et des orientations du WEB.

b) Organisation de la fabrication des feuillets :

Moyens : Le potentiel hebdomadaire des tournages et montages affecté aux J+1 est redéployé sur les feuillets.

2 jours de préparation pour le calage de la première série, puis 1 jour pour les suivantes assurées par le même rédacteur.

Le montage sera effectué le matin sur le potentiel « actu » (comme initialement pour le J+1).

Diffusion : 4 épisodes seront diffusés du lundi au jeudi, le vendredi laissant place à une nouvelle chronique incarnée « culture weekend » en préparation.

c) Bureau de Sarreguemines :

Alors que la situation de l'occupation du bureau de Sarreguemines pose question depuis de nombreux mois, la direction confirme que l'activité est en suspend du fait de l'indisponibilité des 2 journalistes affectés au BIP (l'un est en formation depuis janvier, l'autre journaliste en arrêt maladie depuis plusieurs semaines.)

Alors que la direction persiste et signe en ne mettant pas en place de remplacement pérenne et évoque la multiplication de risques sur les trajets routiers...

Ce sont bien des journalistes de Metz qui se sont déplacés plusieurs jours consécutifs en Moselle Est alors que l'actualité frontalière des dernières semaines était dense dans cette zone.

Face au questionnement des élus qui soulèvent l'option d'une éventuelle

fermeture de ce bureau, la direction répond qu'il n'en est pas question.

Affaire à suivre On nous avait répondu la même chose pour Thionville il y a quelques années !

3/Technique

a) Point sur le CCR

Lors de l'instance de mars, les élus avaient fait part des inquiétudes des salariés lorrains concernant l'éventuelle mise à disposition du CCR de Nancy pour devenir la régie provisoire du site de Clermont Ferrand.

Le sujet avait alors été porté par les élus au niveau du CSE où la direction technique du réseau indiquait ne pas encore avoir tranché entre le CCR de Nancy, de Lille ou de Lyon.

Le 15 avril.....rebondissement : la cheffe de centre informe les élus que c'est le CCR de Lyon qui a finalement été choisi pour servir de régie provisoire à Clermont-Ferrand.

Une bonne nouvelle, alors que les projets de captations sportives, PAE ou JT en extérieurs sont en préparation !

b) Perches son :

Les élus interpellent la direction sur le manque de perches pour la prise de son, toujours en nombre insuffisant à Nancy en cette période de crise sanitaire.

La direction va procéder à de nouvelles commandes, mais rappelle que les équipes doivent veiller à la mise à disposition du matériel à chaque retour de tournage et signaler si besoin la disparition de matériel.

4/Santé sécurité / IMG

a) Mise à jour DUER

En Lorraine, la dernière mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels a été faite en juillet 2020, de nouveaux ateliers seront réalisés SEM 19 et SEM 20.

b) Point de situation Covid

A ce jour toujours une personne en isolement (1CDD).

c) Point travaux (loges maquillage, espace fumeur, espace invités, BIP Epinal, gymnase)

Maquillage : les dalles LED ont été commandées, la pause et des travaux de peinture seront effectués dans les prochaines semaines.

Espace fumeur : des prélèvements pour établir un diagnostic vont être effectués avant les travaux d'aménagement d'un espace détente (fauteuils, chaises et enceinte)

Espace invités : une réflexion globale sera menée lors d'un atelier sur cet espace ainsi que l'aménagement de la rédaction.

Bip Epinal : la direction n'a pour l'heure aucun nouvel élément à communiquer à ce dossier.

Gymnase : La copropriété a voté la démolition de ce bâtiment vétuste et le permis est affiché. Les travaux de consignation du gaz, de l'eau et de l'électricité devaient commencer SEM 14.

La société Xardel démolition a été choisie comme maître d'œuvre. Une communication sera faite aux salariés dès que la date du début des travaux sera connue.

Santé : les élus reviennent sur une séquence formation qui s'est déroulée en présentiel à Reims et à Nancy à la mi-février et pendant laquelle plusieurs salariés (2 personnes à Reims et 1 personne à Nancy) ont été contaminés par le formateur.

La direction répond avoir prévenu tous les salariés ayant participé à la formation dès qu'elle a eu connaissance de la positivité du formateur et indique aux élus avoir été contactée par l'ARS Grand Est.

Ménage : A Nancy, les salariés de la fabrique ont signalé des manquements au niveau du ménage dans leur service.

La direction confirme des problèmes de personnels.

A Metz, la désinfection des points contacts à la mi-journée n'est plus effective depuis une dizaine de jours.

Nous avons appris finalement par l'IMG au lendemain de l'instance, que la société prestataire avait omis de poursuivre le contrat suite à un changement de personnel et un manque de communication.

5/Emploi

a) Remplacement du rédacteur en chef adjoint à la locale de Metz

Le rédacteur en chef adjoint de la locale de Metz est détaché depuis le 29 mars sur le poste de rédacteur en chef au BRI de Bourgogne. 3 salariés du bureau messin qui exerçaient régulièrement à la locale la fonction sont planifiés chef d'édition chacun par période de 2 semaines.

Parallèlement une mission d'Intérim a été publiée le 1^{er} avril.

b) Alternants à la rédaction

Précision sur les contrats de deux journalistes alternantes au BRI.

Les deux alternantes bénéficient de contrat de travail CDD pour la durée de leur apprentissage l'une avec la fonction « Journaliste stagiaire » et l'autre « Journaliste stagiaire JRI ». Leur rémunération de base est identique, seule des critères d'âge et d'année dans le cycle peuvent la faire varier.

Les élus s'interrogent sur leurs activités, web, rédaction ou JRI.

La direction indique que même si au départ les deux alternantes avaient été prises comme JRI, rien ne les empêche d'élargir le spectre de leurs activités (Web ou rédaction) telles que définies dans le « Book emploi » du métier de journaliste.

c) Poste de chef monteur :

Les élus ont déjà interpellé la direction sur la vacance de deux postes de monteuses, l'un laissé vacant suite à une inaptitude et l'autre suite à un départ dans le cadre de la RCC.

La direction précise que concernant le premier poste, il a été budgétisé en ETP non permanent. Le remplacement se fait actuellement via le recours à des CDD.

Concernant le deuxième poste et malgré le recours régulier à des CDD (hors période de journaux communs) la direction ne l'évoque même plus.

Les élus reviendront vers la direction d'ici quelques mois pour refaire un point.

6/Monkiosque

De nombreux dysfonctionnements ont été constatés avec la nouvelle version de Monkiosque.

Les salariés de Lorraine subissent de plein fouet comme dans tout le réseau. Les élus demandent à la direction du Grand Est si elle a des informations sur ce dossier.

Réponse : la direction et le service de l'organisation d'activité relayent au fur et à mesure les problèmes qui leur sont remontés comme dans toute l'entreprise FTV.

7/Jours au titre des jours fériés pour les journalistes

Si un journaliste ne travaille pas un jour férié, le planificateur posera un « jour au titre des jours fériés » au collaborateur.

Pour rappel les journalistes bénéficient de 11 jours (et 13 en Moselle).

Ils sont à la main des salariés mais sont censés être posés sur les jours fériés non travaillés, ou bien en «récupérations » posées ultérieurement, si les jours fériés sont travaillés. Cette question va être affinée.

8/Atelier 18h30

Un premier atelier s'est tenu le 25 mars en présentiel (rédacteur en chef, une adjointe, la cheffe de centre, 6 journalistes et 1 personne de la communication).

Des propositions ont été faites et doivent faire l'objet d'une expertise de faisabilité. Un nouvel atelier sera planifié dès qu'il sera

possible à un retour de réunion en présentiel avant un atelier Grand Est pour la mise en commun souhaitable avant les vacances d'été.

Les élus invitent la direction à faire des comptes rendus après chaque atelier.

9/Constitution du COPIL suite à l'expertise CEDAET

La direction a procédé à un appel à candidatures pour la représentation de 4 salariés dans le COPIL (comité de pilotage)

Le COPIL est aujourd'hui en cours de constitution : 4 salariés (un journaliste, un technicien, une assistante administrative et une encadrante), 4 élus de l'instance de

proximité et 4 membres de la direction (le rédacteur en chef, la cheffe de centre, la responsable IMG et la directrice des ressources humaines).

En raison des conditions sanitaires les premières réunions qui devaient se tenir en présentiel les 20 et 21 avril se feront par visioconférence.

10/Information sur l'avis d'inaptitude prononcé par le médecin du travail concernant une chargée de gestion administrative

La Direction a précisé aux élus que le médecin du travail a fait une étude de poste concernant cette salariée le 25 février 2021.

A la suite de la visite de reprise le 1er mars 2021, le médecin a déclaré la salariée inapte à son poste de travail.

La salariée a alors été informée du lancement de la recherche de poste de reclassement et la recherche a débuté le 4 mars 2021.

En complément de ces informations, la direction précise qu'une structure de veille locale a été organisée le 10 septembre 2020 puis le 8 octobre 2020. De nombreux échanges ont par ailleurs eu lieu tant avec le secrétaire de l'instance, qu'avec le

médecin du travail, le psychologue du travail et l'assistante sociale.

Les représentants de proximité ont pris acte que la recherche de reclassement n'a pas encore pu aboutir. En effet, aucun poste n'est vacant à ce jour, répondant aux restrictions indiquées par le médecin du travail.

Les représentants FO ont précisé que la salariée se déclarait mobile pour tout site, et souhaite mobiliser son CPF pour faire un bilan de compétence, avant une éventuelle reconversion. Les élus demandent donc qu'un temps suffisant lui soit offert, afin de pouvoir tenter de mettre en œuvre ses différentes démarches

- Prochaine réunion de l'instance de proximité en Lorraine le mardi 11 mai